

BILAN DES SOFICA
Collecte 2010 / Investissements 2011

10 SOFICA actives en 2011		RECAPITULATIF		INVESTISSEMENTS NON ADOSES ¹										INVESTISSEMENTS EN CONTRATS D'ASSOCIATION A LA PRODUCTION										CINEMA / AUDIOVISUEL		ANIMATION		ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES							
				Non adossement					Indépendance absolue ⁴					Typologie des investissements					Investissements vers des 1 ^{ères} ou 2 ^{èmes} films		Investissements vers œuvres inférieures à 9 M€ ⁵		Investissements vers des œuvres audiovisuelles		Investissements vers des œuvres audiovisuelles		Engagements		Réalités						
Société(s) d'assolement	Banque(s) et organismes de placement	Montant agréé (en €)	Montant collecté (en €)	Montant investi ¹ (en €)	Part investie sur le total collecté	Montant investi en contrats d'association à la production (en €)	Part investie en contrats d'association à la production sur le total investi	Montant investi en souscription au capital de sociétés de production ² (en €)	Part investie en souscription sur le total investi	Part des investissements non adossés sur l'ensemble des investissements (engagement)	Part des investissements non adossés sur l'ensemble des investissements (réalité)	Part des investissements en CAP au sein des investissements non adossés	Part des investissements en souscription au sein des investissements non adossés	Ensemble des investissements non adossés (en €)	Montant moyen de l'investissement non adossé en contrats d'association à la production	Part d'indépendance absolue à l'extérieur de la part non adossée (engagement)	Part d'indépendance absolue à l'extérieur de la part totale non adossée (réalité)	Montant investi indépendant du critère d'indépendance absolue (en €)	Nombre d'investissements totaux	Nombre d'investissements à destination d'œuvres cinématographiques	Part en montant des investissements à destination d'œuvres cinématographiques	Nombre d'investissements à destination d'œuvres audiovisuelles	Part en montant des investissements à destination d'œuvres audiovisuelles	Part de l'ensemble des CAP consacrés aux 1 ^{ers} ou 2 ^{èmes} films (engagement)	Part de l'ensemble des CAP consacrés aux 1 ^{ers} ou 2 ^{èmes} films (réalité)	Part de l'ensemble des CAP consacrés aux films inférieurs à 9 M€ (engagement)	Part de l'ensemble des CAP consacrés aux films inférieurs à 9 M€ (réalité)	Part de l'ensemble des investissements consacrés à la production cinématographique (réalité)	Part de l'ensemble des investissements consacrés à la production audiovisuelle (engagement)	Part de l'ensemble des investissements consacrés à la production audiovisuelle (réalité)	Part de l'ensemble des investissements consacrés à la production d'œuvres d'animation cinématographiques ou audiovisuelles (engagement)	Part de l'ensemble des investissements consacrés à la production d'œuvres d'animation cinématographiques ou audiovisuelles (réalité)	Engagements	Réalités	
A PLUS IMAGE 3	aucune	INVEST SECURITIES, SICAV ONLINE, UNION FINANCIERE DE FRANCE	5 100 000	5 100 000	4 680 000	90%	3 168 000	69%	1 425 000	31%	100%	100%	69%	31%	4 590 000	143 864	90% des investissements réalisés sous forme de CAP	100% des investissements réalisés sous forme de CAP	4 590 000	22	10	54%	12	46%	20%	26%	65%	42%	48%	50%	52%	pas d'engagement	19%	pas d'engagement complémentaire	via
CINEMAGE 6	PATHE, AGAT FILMS & CE	ALLIANZ, FRANCE SELECTION, HUBBARD, PATRIMONE, REDOX, PORTZAMPARC, W FRANCE	9 700 000	9 700 000	8 730 000	90%	5 566 000	64%	3 165 000	36%	80%	80%	65%	40%	6 984 000	136 383	100%	100%	6 984 000	34	33	96%	1	7%	50%	53%	68%	72%	96%	pas d'engagement	1%	pas d'engagement	4%	pas d'engagement complémentaire	via
COFANIM 4	MILLIMAGES, MOONSCOOP	BANCA LEONARDO, CPG, CREDIT SUISSE	4 700 000	4 700 000	4 230 000	90%	3 172 500	75%	1 057 500	25%	80%	80%	98%	42%	2 538 000	493 500	80% des investissements réalisés sous forme de CAP	100% des investissements réalisés sous forme de CAP	2 538 000	7	1	19%	6	81%	pas d'engagement	19%	pas d'engagement	0%	23%	pas d'engagement	76%	100%	100%	pas d'engagement complémentaire	via
COFINAGE 23	AGAT FILMS & CE, GALKMONT MEDIA PARTICIPATIONS PARIS & DARGAUD, NORD OUEST FILMS	BANQUE PRIVÉE 1818, CAISSES D'EPARGNE	6 000 000	6 000 000	5 400 000	90%	4 689 000	87%	711 000	13%	90%	90%	76%	24%	2 970 000	173 769	100%	100%	2 970 000	19	17	72%	2	26%	30%	37%	40%	46%	75%	12,5%	24%	12,5%	30%	pas d'engagement complémentaire	via
COFINOVA 8	ARCHIPEL 35, KG PRODUCTIONS, LES PRODUCTIONS DU TROIS, MOÏSE, STONE ANGELS	CIC, BANQUE MARTIN MAUREL, BECH PATRIMONE, BANQUE TRANSCATLANTIQUE, LYONNAISE DE BANQUE	7 400 000	7 400 000	6 660 000	90%	4 796 200	72%	1 864 800	28%	78%	78%	64%	36%	5 134 800	144 763	100%	96%	4 994 800	29	25	86%	4	11%	33%	40%	25%	75%	84%	pas d'engagement	13%	pas d'engagement	12%	33% de l'ensemble de ses investissements sous forme de contrats d'association dans des films non financés par une chaîne hertzienne	50%
HOCHE ARTOS IMAGES	EUROFACOPR	BANQUE NEUFURGE OBC	4 500 000	4 500 000	4 357 850	97%	3 954 850	91%	405 000	9%	85%	85%	84%	16%	2 535 350	163 673	35%	100%	2 535 350	14	11	80%	3	18%	20%	23%	33%	30%	83%	10% des investissements en CAP	18% des investissements en CAP	15% des investissements en CAP	15% des investissements en CAP	pas d'engagement complémentaire	via
LA BANQUE POSTALE IMAGE 5	aucune	LA BANQUE POSTALE	8 000 000	8 000 000	7 200 000	90%	6 120 000	85%	1 080 000	15%	100%	100%	85%	15%	7 200 000	235 385	90%	83%	5 955 000	26	26	100%	0	0%	28%	25%	60%	61%	99%	pas d'engagement	0%	pas d'engagement	6%	pas d'engagement complémentaire	via
MANON 2	MARS FILMS	PORTZAMPARC, BANQUE CHOLET DUPONT	4 670 000	4 670 000	4 203 000	90%	3 568 000	85%	635 000	15%	60%	60%	77%	23%	2 731 950	131 059	100%	100%	2 731 950	19	19	100%	0	0%	30%	45%	70%	75%	99%	pas d'engagement	0%	pas d'engagement	2%	pas d'engagement complémentaire	via
PALATINE ETOILE 9 (UNETOLE 9)	WLD BUNCH	BANQUE PALATINE	6 300 000	6 300 000	5 670 000	90%	4 819 500	85%	850 500	15%	80%	80%	75%	25%	3 402 000	100 088	100%	100%	3 402 000	21	21	100%	0	0%	20%	43%	40%	59%	99%	pas d'engagement	0%	pas d'engagement	0%	pas d'engagement complémentaire	via
SOPHICINA 8	DAPHANA, USC IMAGES	BNP PARIBAS	6 700 000	6 700 000	6 030 000	90%	4 830 000	80%	1 200 000	20%	80%	80%	75%	25%	4 830 000	172 867	100%	100%	4 830 000	24	24	100%	0	0%	20%	26%	65%	65%	99%	pas d'engagement	1%	pas d'engagement	4%	dans le cadre de ses investissements non adossés sous forme de contrats d'association, ne pas prendre 100% des recettes sur un ou plusieurs supports	OK
			63 070 000	63 070 000	57 070 850	90%	44 677 050	78%	12 383 800	22%	75%	75%	71%	29%	42 976 100	168 035	87%	97%	41 531 100	215 invest. pour 153 œuvres	187 invest. pour 125 œuvres	85%	28 invest. pour 28 œuvres	15%	26%	34%	53%	55%	83%	6%	15%	8%	16%		

¹ Les SOFICA sont tenues d'investir 90 % du montant collecté dans la production cinématographique ou audiovisuelle. Elles peuvent placer les 10 % restants en comptes rémunérés.
² Pour bénéficier de avantage fiscal mentionné, les SOFICA doivent consacrer au moins 10 % de leurs investissements à la souscription au capital de sociétés de réalisation qui signeront dans l'année des conventions de développement.
³ Un investissement non adossé est défini dans la Charte 2010/2011 comme un investissement ne faisant pas l'objet d'un rachat à terme à un prix fixé à l'avance par le producteur du film. Lorsque ce n'est pas le cas, le nombre de mandats cédés à la société à laquelle la SOFICA adosse est examiné selon un barème défini dans la Charte.
http://www.cnc.fr/Document/Document_887464-F335291-3462-478-9850-factsheetOFM&zoom=1-11
La Charte oblige les SOFICA à réaliser au moins 50 % de leurs investissements vers des œuvres non adossées.
⁴ On parle d'indépendance absolue lorsque le producteur délégué de l'œuvre qui fait l'objet d'un investissement non adossé n'est pas lié à une société disposant d'une forte puissance de marché.
⁵ Hors films d'animation.
⁶ La SOFICA Hoche Artos Images ayant investi au-delà du minimum légal de 90 % des sommes collectées (voir point 7), la part des investissements consacrée aux souscriptions au capital de sociétés de production n'atteint que 9 %. Bien que cette part atteigne 10 % sur la base des investissements minimums prévus par la réglementation (90 % de l'enveloppe collectée), la SOFICA a fait une demande de dérogation à la DGFIP afin d'obtenir un délai supplémentaire pour investir le solde nécessaire lui permettant d'atteindre 10 % par rapport à l'ensemble de ses investissements.
⁷ Contrainte en cours d'année à des difficultés pour remplir ses engagements sur le critère "films dont le budget est inférieur à 9 M€", la SOFICA Hoche Artos Images a décidé d'investir au-delà du minimum légal de 90 % des sommes collectées. Si cette mesure ne lui a pas tout à fait permis de respecter son engagement en pourcentage de ses investissements effectivement réalisés, elle lui a bien permis de réaliser en pourcentage de ses investissements minimums.